

Séance du mardi 11 avril 2023

Date de la convocation: 01/04/2023

Membres en exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Albane ANCELIN,

Présents : 9

Présents : Albane ANCELIN, Thierry POULINET, Sylvie AFANYAN, Franck BARBIER, Jean-Luc LE MIGNON, Christophe LEBECQUE, Alain PICOCHÉ, Cédric CHOLIN, Céline PROUTEAU

Votants : 9

Absents : Emma RODRIGUEZ

Absents excusés :

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Sylvie AFANYAN

Objet: Vote des bons d'achats du CES pour 2022 - D_2023_014

Il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver les conditions d'attributions des bons d'achat de fin d'année du Comité d'Entraide Sociale énumérées ci-dessous :

- 1 – Etre agé au minimum de 65 ans au 31 décembre de l'année en cours
- 2 – Etre fiscalement résident principal sur le territoire de la commune
- 3- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune

Il est proposé d'étendre le bénéfice de ces bons d'achat aux personnes en situation de handicap aux conditions d'attributions suivantes :

- 1 – Avoir un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %
- 2 – Etre fiscalement résident principal, ou à défaut le tuteur légal, sur le territoire de la commune

Il est rappelé qu'en cas de cumul des conditions, un seul bon d'achat sera attribué par personne répondant aux conditions ci-dessus

Ces bons d'achat sont utilisables uniquement à l'Intermarché de Crécy La Chapelle

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

– d'approuver les conditions d'attributions des bons d'achat de fin d'année du Comité

d'Entraide Sociale

Sous Préfecture MEAUX (Seine et Marne)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2023

077-217702257-20230411-D_2023_014-DE

- d'attribuer une valeur nominale de 65 € pour chaque bon d'achat
- d'approuver le nombre de 44 personnes répondant aux critères ci-dessus pour l'année 2022

Fait et délibéré le 11 avril 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Albane ANCELIN



RF Sous Prefecture MEAUX (Seine et Marne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2023 077-217702257-20230411-D_2023_014-DE